CHEMINS DE FER.

ILLINOIS CENTRAL

Arrivées et départs en effet le 9 avril 1899.

Départ. Arrivée.

Chicago et St-Louis Limited.
No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 7:45 P. M.
Le train le plus rapide et le mieux équipé laissant la Nlle-Orléans.

Louisville & Cincinnati Limited.
No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 7:45 P. M.
Chars dortoirs Pullman, et chars avec chaises à bascule, chars café sur trains Nos 3 et 4, service à la carte.

Fast Mail.
No 2, départ, 8:00 P.M.
No 1, arrive 7:35 A. M
Chars dortoirs à Water Valley, Holly Springs, Jackson, Tuss., Cairo, St-Louis et Chicago.

Louisville & Cincinnati,
No 2, départ 8:00 P. M.
No 1, arrive 7:35 A. M.
Memphis, Louisville et Cincinnati sans changement.

Local Mail and Express.
No 24, départ 7:00 A. M.
No 23, arrive 10:00 P. M.
Pour Fulton, Ky., et les stations intermédiaires.

McComb City Accommodation.
No 32, départ 5:30 P. M.
No 31, arrive 9:30 A. M.
Excursions du dimanche.
No 36, départ 7:35 A. M.
No 35, arrive 9:05 P. M.

Yazoo & Mississippi Valley R. R
No 6, départ 4:00 P. M.
No 5, arrive 10:40 A. M
Chars dortoir, Nlle-Orléans à Vicksburg, Memphis et Kansas City.

Local Day Express.
No 22, départ 8:00 A. M.
No 21, arrive 5:50 P. M.
Pour Vicksburg, Natchez et les points intermédiaires.

Baton Rouge Accommodation.
No 34, départ 4:20 A. M.
No 33, arrive 9:20 A. M.
S'arrête à toutes les stations.

Bureau des billets, St-Charles et Common.
W. A. KELLOND, WM MURRAY, D. P. A
Asst. Agent Gén des Pass. Nlle-Orléans.
28 nov—

Queen and Crescent Route

Trains Vestibules Solides.

	No. 2.	No 4
Part—		
De la Nlle-Orléans	7:30 p. m	8:30 a. m
Arrive—		
A Meridian	1:20 a. m	3:00 p. m
A St-Louis	7:44 p. m	8:40 a. m
Part—		
De Meridian	1:25 a. m	7:00 a. m
Arrive—		
A Chattanooga	9:35 a. m	8:40 p. m
A Lexington	5:00 p. m	5:00 a. m
A Cincinnati	7:30 p. m	7:45 a. m

Arrive—
A la Nlle-Orléans...7:30 p. m
A Chattanooga.....7:35 a. m
A Knoxville.....12:50 p m
A Bristol.....7:15 p. m
A Washington.....7:40 a. m
A Philadelphie.....11:35 a. m
A New York.....2:03 p. m

CHARS Restaurant-Café. Repas à la carte

Chars-café et d'observation entre Atlanta et Rudford, Vic., servant tous les repas à la carte.

Le train No 2 a des chars dortoirs Pullman pour Cincinnati, aussi des chars dortoirs Pullman pour New York via le chemin de fer Chattanooga, Bristol, Lynchburg, Washington et Pennsylvania, donnant ainsi à nos clients le bénéfice du terminus de la Pennsylvania et des bacs du haut de la ville ; aussi des chars-dortoirs Pullman pour St-Louis via Meridian et M. et O.

Le train pour la Rivière aux Perles et les points de l'Est Louisiane quitteront la Nouvelle-Orléans tous les jours, le dimanche excepté, à 8:05 a. m. et 4 p. m. ; Au retour, arriveront à 7:45 a. m. et 7:45 p m.

Bureau à New York : 398 Broadway.

Bureau des billets en ville : 211 rue St-Charles.

J. L. BOYD, D. P. A.
E. C. RUNTE, C. T. A.
GEO. H. SMITH, Gen. Pass. Agt.
R. J. ANDERSON, Asst. G. P. A.
22 juin—

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITÉ CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECT SANS CHANGEMENT

No. Arrivée	No. Départ
1 fast line....7:10 pm	2 fast m'l. 7:45 pm
3 fast mail...7:40 am	4 limited. 11:15 am
5 limited ...8:30 pm	6 fast line ..7:55 am
7 Coast tous les jours (dim ex) 8:55 am	8 Coast tous les jours dim ex 3:25 pm
Coast train lundi seulement.....7:30 am	10 Coast train tous les jours dim ex ....5:00 pm
11 Coast train tous les jours ex dim et lun 9:55 am	12 Exc dim dim seulement..... 7:05 am
13 Dim Exc. d'un seul m't 8:40 pm	14 Dim Exc dim sl'm't 8:05 am
15 Dim Exc. dim seulm't 9:45 pm	16 Mer Exc. mer sl'm't 8:05 am
17 Mer Exc mer sl'm't 9:30 pm	

Bureau pour la vente des billets, coin St-Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et les repas sont servis en route.

Nos 4 et 1 ont des chars dortoirs pour Chicago sans changement.

JOHN KILKENY, Div. Pass Agent.
C. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.
1 avr—an 27 déc

Southern RAILWAY.

La Route de Chars sans Changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est. Seulement 40 heures pour New York, via le Great Washington et Southwestern.

Vestibule Limité No 38	Malle Rapide No 36
Quitte la Nlle-Orléans 7:45 P. M.	7:55 A. M
Arrive à Atlanta 11:40 A. M.	11:30 P. M
Atlanta 12:00 midi	11:50 P. M
Arrive à Washington 6:42 A. M.	9:35 P. M
Baltimore 8:00 A. M.	11:25 P. M
Philadelphie 10:15 A. M.	2:56 A. M
New York 12:43 P. M.	6:23 A. M
Boston 8:30 P. M.	7,30 P. M

No 35 courant sans changement des Chars à Atlanta Dortoir de Pullman, avec Service Supérieur de Char à Dîner en route.

No 36 courant des Trains Solides à Washington sans changement, hors une nuit seulement.

Pour plus ample information et les Réserves Pullman s'adresser au

BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY,
702 rue Commune, Nouvelle-Orléans, La.
[illegible] Ass't Agent de Pass. et Billets.
[illegible] Agent de District de Passagers
[illegible] Hardwick, Ass't Ag't Gén'l de Pass., Atlanta, Géo.
W. A. Turk, Ag't Gén'l de Pass., Washington, D. C.
J. M. Cole, Agent du Trafic, Washington, D.C.
17 déc—

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

BECHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

913 rue Gravier.

CHEMINS DE FER.

Bureau de Billets de la Ville.
Coin St-Charles et Canal.
Depot de Passagers,
Tête de l'Avenue Esplanade.

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

Départs.	Arrivée
Express de la Californie. No 10....8:40 p. m.	No 9....7:55 a. m.
Express du Texas et du Mexique. No 18....8:50 a. m.	No 17.... 7:00 p. m.

"SUNSET LIMITED."

Ce train célèbre fera le voyage régulier chaque semaine à San Francisco, quittant la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 11 h. A. M et arrivant tous les mercredis à 7:30 A. M., faisant connections à la Nouvelle Orléans et de tous les points est.

Pullmann Buffet Drawing Room Sleepers Nos 9 et 10 entre la Nouvelle-Orléans, Los Angeles et San Francisco. Nos 17 et 18 entre la Nlle-Orléans et San Antonio ; San Antonio et la ville de Mexico.

Tourist Sleepers quittent la Nouvelle-Orléans tous les mercredis, vendredis et samedis soirs pour San Francisco directement. fév—1an

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et Fille.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Klapper Vienna Steam Sausage Manufactory, Ltd.

Bien connue et depuis longtemps établie. La grande fabrique manufacturière, Nos 416 et 418 rue Sorapuru.

Bernard Fabera et als vs la Klapper Vienna Steam Sausage Manufactory, Ltd. No 57,-142—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE, Jas. A. Brennan, Encanteur—Bureau No 640 rue Gravier—Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 22 août 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, en vertu de et en obéissance à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 18 juillet 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, Tchoupitoulas, Sorapuru et Première, désigné par le numéro X 1, sur un devis fait par W. T. Thompson, voyer, daté du 30 mai 1860, annexé pour référence à un acte pardevant John T. Coffey, ci-devant notaire en cette ville, à la date susdite, d'après lequel devis ledit lot mesure vingt-sept (25') pieds deux (2") pouces et quatre (4''') lignes de face à la dite rue Sorapuru, sur cent vingt-cinq (125') pieds onze (11") pouces quatre (4''') lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Tchoupitoulas, cent vingt quatre (124') pieds deux (2") pouces trois (3''') lignes de profondeur sur la ligne de côté opposé, la plus près de la rue Rousseau, et vingt-cinq (25') pieds sept (7") pouces et deux (2") lignes de largeur dans le fond, et étant borné par une allée couvrant sur la rue Sorapuru neuf pieds et demi (9 1/2) de largeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesquels consistent du substantiel établissement de manufacture et résidence en briques à deux étages, connu comme le No 416 rue Sorapuru construit et spécialement adapté pour la fabrication de saucisses et viandes fumées.

Conditions—Comptant. Un dépot de vingt pour cent au moment de la vente

Acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Les taxes de 1899 devant être payées par l'acquéreur.

20 juil—20 23 30—aout 6 20 22

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,
Nos 515 et 517 rue Première, entre les rues Rousseau et St-Thomas.

COTTAGE SIMPLE,
Avec Ecurie, rue Quatrième, entre les rues Chippewa et Annonciation.

L'Encoignure des rues Newton et Quatrième, dans la Paroisse Jefferson, Gretna, Louisiane.

Succession de Mme Rosa Demuth.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 59,268. — En vertu d'un ordre à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 26 juillet 1899, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certrin lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances à cela appartenant où de quelque façon en dépendant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Annonciation, Chippewa et Washington, ledit lot est désigné par le Numéro Quatorze sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, sous la date du 16 avril 1840 et déposé pour référence en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville et mesurant trente pieds (30) de face à la rue Quatrième, sur cent vingt-cinq pieds (125) de profondeur entre lignes parallèles, acquis par ledit Frank Denarth pendant la communauté d'acquêts et de gains existant entre lui et ladite défunte, de la Fidelity Building and Loan Association par acte passé pardevant Théo. Cotonio, un notaire en cette ville, le 24 avril 1895, enregistré dans le bureau des transferts, livre 157, fo 16 346.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Première, Sorapuru, Rousseau et Fulton, maintenant St Thomas, mesurant vingt neuf pied (29) cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Première sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles également acquis par ledit Frank Denarth d'après le dit acte passé pardevant Théo Cotonio, notaire, le 24 avril 1895.

3° Un certain lot de terre ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges, et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, et avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le village de Michaulic Khan, paroisse Jefferson, Etat de la Louisiane, et désigné comme lot numéro cinq (5) de l'ilet No onze (11) borné par les rues Troisième, Quatrième Lavoisier et Newton, d'après un plan dressé par Hugh Grant, voyer, daté le 2 février 1842 et déposé en l'étude de L. R. Kenny, notaire en cette ville de la Nouvelle-Orléans, ledit lot formant l'encoignure des rues Newton et Quatrième et mesurant cinquante pieds (50) de face à la rue Quatrième, cent vingt-six pieds (126) et cinq pouces de profondeur et façade à la rue Newton, cent vingt-six pieds (126) et cinq pouces sur la ligne le séparant du lot numéro quatre, et cinquante pieds de largeur sur la ligne du fond ; étant la même propriété qui fut acquise par Frank Denarth par achat de la succession de Joseph Heckelberger, No 76 du docket de la 21me Cour Judiciaire de District dans et pour la paroisse de Jefferson, Louisiane, d'après acte passé pardevant ——— notaire, le 17me jour d'avril 1898. Ledit acte étant enregistré dans le bureau des transferts de Jefferson, Louisiane, dans le livre des transferts V, folio 207.

Conditions—Comptant Acte de vente pardevant Bus. Rouen, notaire, incluant les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, les taxes de 1899 devant être assumées par l'acquéreur ; un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour her la vente.

Avis—La première et la deuxième propriétés décrites seront vendues ensemble.

E. A. CARRERE,
Encanteur, 806 rue Perdido.
Edgar M. Cahn, avocat
23 juin—23 30—juil 7 14 21 26

INCORPORÉE EN 1882

WM. C. FAUST, P. LANGE, L. RUCH, Jr., Président, Surintendant, Secrétaire.

Union Sanitary Excavating Company,

Ces Pools, fosses et lieux d'aisance en terre, etc., nettoyés et désinfectés. Lieds d'aisance curés dans toutes les parties de la ville.

Bureau, No 727 rue de la Commune, Entre les rues St-Charles et Chevalier.

Téléphone 497.

Donnez nous votre commande.

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 1er AOUT 1899,

Vente en partage. 40 lots de valeur avec bâtisses et améliorations. Troisième District de cette ville.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, Bureau, No 629 rue Commune. MARDI, le 1er août 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 19 juin 1899, et signé le 23 juin 1899, par l'Hon. N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée George Schenck et als., vs Jacob Schenck et als., No 58,955 du docket de la susdite Cour, à l'encanère publique, il sera vendu la suivante décrite propriété, à savoir :

1° Huit certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Barthélemy, Craps (maintenant Bourgogne) Grands-Hommes, (maintenant Dauphine) et Mazant, connus comme lots 4, 5, G, H, I. J, K, L. respectivement et mesurant comme suit à savoir : Les lots 4 et 5 [lots originaux] chacun 31' 11" 5''' de face à la rue Barthélemy sur 110' de profondeur; les lots G. et H, composés de la plupart des lots originaux 6 et 7, chacun 31' 11" 5''' de face à la rue Barthélemy sur 100 pieds de profondeur; le lot I composé de parties des lots originaux 8, 9, et 10, 32' de face à la rue Dauphine sur 95' 11" de profondeur et façade à la rue Barthélemy ; le lot J, formé des mêmes lots originaux 8 9 et 10—33' de face à la rue Dauphine, sur 95' 11" de profondeur : le lot K, formé de parties des dits lots originaux 8, 9 et 10, 35' de face à la rue Dauphine, sur 95' 11" de profondeur ; et le lot L, composé de parties des susdits lots 6, 7, 8, 9 et 10 et du tout du lot original 21, 35' de face à la rue Dauphine sur 159' 10' 3''' de profondeur.

2° Un certain lot de terre situé dans les mêmes district et ilet, désigné par la lettre A, formé du tout le lot original 32 et de parties des lots originaux 11, 12, 13, 14, et 15, mesurant 35' de face à la rue Bourgogne, sur 159' 10" 3''' de profondeur. 3° Quatre lots de terre situés dans les mêmes district et ilet, connus comme lots B, C, D, et E, composés de parties des lots originaux 11, 12, 13 et 14, et mesurant comme suit, à savoir : B, C, et D, chacun 33' 4" de face à la rue Bourgogne sur 95' 11" de profondeur, le lot D formant l'encoignure des rues Bourgogne et Mazant; et le lot E, 31' 11" 5''' de face à la rue Mazant sur 100' de profondeur. 4° Deux lots de terre également situés dans les mêmes district et ilet désignés par la lettre F, et par le lot No 16, respectivement ; le lot F, composé de la plupart du lot original 15 mesurant 31' 11" 5''' de face à la rue Mazant sur 100' de profondeur ; et le lot 16 (lot original) 31' 11" 5''' de face à la rue Mazant sur 110' de profondeur. Le tout entre lignes parallèles, et d'après le plan fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, le 18 avril 1899. Les améliorations qui s'y trouvent sont situées sur les lots I et J, encoignure des rues Dauphine et Barthélemy, et consistent en une résidence double en bois, avec cuisine attenante, contenant en tout quelque six chambres, salle à manger, écurie, hangars, deux citernes, puits, etc.

5° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances à cela appartenant, situé dans le Faubourg Washington, Troisième District, désigné par le No 15, de l'ilet No 8, borné par les rues Barthélemy, Casacavo (maintenant Royale), Mazant et Grands-Hommes (maintenant Dauphine) d'après le plan dressé par C. A. De Armas, député voyer général, 15 mai 1850, déposé dans les archives de C. De Armas, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesurant 31' 11" 5''' de face à la rue Mazant sur 110' de profondeur entre lignes parallèles mesure américaine. Les améliorations qui s'y trouvent sont connues par les Nos 722 et 724 rue Mazant, et consistant en une résidence double en bois, contenant deux chambres et cuisine de chaque côté, allée, deux citernes, etc. 6° Trois lots de terre situés dans le Troisième district de cette ville, désignés par les Nos 15, 16 et 17 dans l'ilet No 41, borné par les rues Barthélémy, Mazant, Solidelle et Joséphine sur un plan de A. de Armas, daté le 3 mai 1872 et déposé en l'étude de Abel Dreyfous, ancien notaire de cette ville, mesurant en mesure américaine chacun 31' de face à la rue Solidelle sur 170' 7" 2''' de profondeur entre lignes parallèles. 7° Une certaine portion de terre, etc, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Barthélemy, Solidelle, Mazant et Joséphine, désignée comme une portion de terre dans l'ilet No 858, formant l'encoignure des rues Barthélémy et Solidelle, mesurant 217' de face à la rue Barthélémy, sur 134' de profondeur. 8° Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilot No — —, borné par les rues Barthélemy, Craps (maintenant Bourgogne), Grands-hommes (maintenant Dauphine), et Mazant, et désigné comme lot No —— et mesurant 25' de face à la rue Bourgogne, sur une profondeur de 159' 10" 3''' Troisième district de cette ville, désigné par le No 40 sur un plan dressé par F. M. Tourné, daté le 15 novembre 1853, et déposé en l'étude d'Anteine Doriocourt, notaire, laquelle portion de terre est bornée par les rues Barthélemy, Joséphine, Solidelle et la propriété jusqu'ici connue (rue Macarty (maintenant rue Alvar) et est divisé dans treize lots de terre, numéros 1 à 13 inclusivement mesurant en mesure américaine comme suit : Le lot 1 —31' 9" 6" de face à la rue Barthélemy sur 119' 5" 2" de profondeur et façade sur la rue Solidelle ; les lots 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 chacun 31' 1" 6" de face à la rue Barthélemy sur 119' 5" 2" de profondeur. Le lot 11—31' 9" 6" de face à la rue Barthélemy sur 119' 5" 2" de profondeur et façade à la rue Joséphine. Le lot No 12—30' de face à la rue Joséphine sur 171' 3" 6" de profondeur ; et le lot No 13—30' de face à la rue Solidelle, sur 171' 3" 6" de profondeur ; lesdits lots 12 et 13 étant bornés sur un côté par la propriété Maquarty, (maintenant rue Alvar). Les améliorations consistent en une bâtisse simple en bois contenant deux chambres, deux cabinets, galerie du fond, citernes, etc. 10° Sept certains lots de terre situés dans le faubourg Washington, Troisième District, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Barthélemy et Solidelle, et faisant partie de la propriété autrefois appartenant à Lombard et Olivier (maintenant rue Mazant) et désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 de l'ilet No 41 sur un plan particulier fait par Louis Bringier, voyer, le 31me jour de septembre 1836, déposé en l'étude de Théodore Seghers, ancien notaire; les lots Nos 5, 6, 7, 8, 9 et 10 sont contigus et mesurant chacun 31' de face à la rue Barthélemy sur 134' 5" de profondeur ; le lot No 11 formant l'encoignure mesurant 31' de face à la rue Barthélemy sur 134' 5" de profondeur et façade à la rue Joséphine ; le tout en mesure anglaise, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Les améliorations comprennent une résidence simple en bois, ayant quelque trois chambres, deux cabinets, galerie, citerne, écurie, hangar, etc.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, et la balance du prix, s'il en reste, en un crédit d'un an, ou en un et deux ans à son option, devant être démontré par tant de billets à recevoir égaux et inégaux qui pourrait satisfaire la convenance des parties à cette action, portant huit pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, devant être garantis avec 5 pour cent hommaires d'avocat sur le montant des billets exigible de l'acquéreur en cas de la nécessité d'un procès pour enforcer le paiement de cela, par le privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, et laquelle doit être conservé assurée contre le feu pour la valeur des améliorations qui s'y trouvent, jusqu'au paiement entier de ladite billets, avec la clause dans la police qu'en cas de perte l'argent de l'assurance sera payé aux vendeurs, jusqu'au montant de leurs billets non payés; les taxes de ville et d'Etat pour l'année courante, 1899, et les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis devant être assumés par les acquéreurs. Un dépôt de dix pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Les actes de vente devant être passés pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

1er juil—1er 2 9 16 23

HUILE D'OLIVE FRANÇAISE

(IMPORTÉE),

Emballée en paniers de 1 douzaine litres, et de 2 douzaines demi litres. De

J. B. et A. Artaud, Frères,
MARSEILLE.

Pour Echantillons et Prix, s'adresser à

W. A. GORDON.
AGENT POUR LE SUD,
500 Rue des Magasins.
18 déc—1an

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI le 8 août 1899, Propriété améliorée dans le Deuxième District, No 315, 317, 319, 321 et 322 rue Derbigny.

PAR LOUIS A. RICHARD, Encanteur, Bureau No 629 rue Commune, le MARDI 8 août 1899 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, en vertu de et en obéissance à un ordre émanant signé et portant date du 3 juillet 1899, par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B maintenant absent en congé dans l'affaire intitulée Succession Jules Lasserre Sr., No 37,953 du docket de la susdite Cour. A l'enchère publique il sera vendu les propriétés ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Conti, Bienville et Roman, désignés par les lettres "A" et "B" d'après un plan d'arpentage fait par Edgar Pilié, député voyer de cette ville le 29 mai 1899, déposé parmi les régistres notariaux de John B. Fisher, notaire et attaché à un inventaire pris par ce notaire dans cette succession daté le 16 mai 1899. Lot A mesurant 31 pieds, 7 pouces 6 lignes de face sur la rue Derbigny, même largeur dans le fond sur 148 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Lot B mesurant 43 pieds 6 pouces 4 lignes de face sur la rue Derbigny, même largeur au fond sur 148 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les améliorations du lot A comprennent deux batisses en bois, une d'elles faisant face directement à la rue et consiste en un cottage simple contenant deux chambres, cuisine, cuve, etc. L'autre vers le fond du lot est un cottage double en bois contenant 2 chambres, cabinet et cuisine de chaque côté, avec dépendances, cuves, etc. Les améliorations du lot B comprennent une bâtisse à deux étages en bois ayant quatre chambres, galerie de devant et de coté ; ensemble avec deux autres bâtisses contenant chacune deux chambres, cuves, dépendances, etc., ainsi que une habitation double, face à la rue, contenant 4 chambres, cuisine, dépendances, cuves, etc. Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 de l'enchère au moment de l'adjudication avec l'encanteur et devant payer 7 0/0 d'intérêt sur le montant de l'enchère de l'acceptation de l'enchère par l'encanteur. Les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1899, ainsi que la taxe du Revenu Intérieur des E. U., devant être assumées par l'acquéreur. Acte de vente pardevant John B. Fisher, notaire, aux frais de l'acquéreur.

1 8 juil—8 9 16 23 30—août 6 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE — Mercredi 2 août 1899. Vente pour effectuer un partage. Propriété améliorée à l'encoignure des rues Lesseps et Royale.

PAR LOUIS A. RICHARDS Encanteur — Bureau 629 rue Commune, — MERCREDI, le 2me jour d'août 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près de la rue Boreane, sous et en vertu d'un jugement rendu par le juge Fred D. King, le 26 juin 1899 et signé le 30 juin 1899, dans l'affaire de la succion d'Etienne Muller et Louisa Muller No 52,577 du dossier de la Cour Civile de District, il sera vendu :

Un certain lot de terre avec améliorations dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Lesseps, Pologne et Chartres formant l'encoignure des rues Royale et Lesseps et mesurant (en A M) 32 pieds 11 pouces de face sur la rue Lesseps, la même largeur dans le fond sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un joli cottage simple, contenant trois chambres, cuisine, le tout en très bon état, cuve, hangars etc. Termes et conditions—Comptant un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication, l'acquéreur payant les taxes de 1899 en plus et au-dessus de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, et aussi les timbres du revenu de l'intérieur aux frais de l'acquéreur.

2 juil—2 9 16 23 30 31—aout 1 2

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur.

Rue Dryades, entre les rues Clio et Erato.

Succession de Jean Heustha.

No 59,528—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans. — Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune—Le MERCREDI, 16 août, 1899 à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse New Orleans Real Estate Exchange No 717 rue de la Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Fred D King, juge de la Division B maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bassin (ou St. John), Franklin (ou St. Peter), Poydras, Lafayette (anciennement Hevia), mesurant 26 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue Franklin sur 85 pieds 8 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de division le séparant du lot No 8, et 85 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne du côté de la rue Poydras, et 25 pieds 10 pouces et 5 lignes dans le fond, le tout en mesure américaine Les améliorations comprennent un cottage simple en bois avec toit ardoisé, ayant cinq chambres et galerie de derrière, aussi une bonne chambre dans le fond du lot, cuve etc., allée de côté large et en partie pavée, trottoir pavé

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an pour un billet de l'acquéreur daté du jour de l'adjudication, et payable un an après date, portant intérêt de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement, garanti par privilège de vendeur et hypothèque sur la propriété transférée et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, telles que la propriété devant être assurée par l'acquéreur jusqu'au montant total du billet et des intérêts, et la police transférée au vendeur, et l'acquéreur assumant et payant les timbres du Revenu de l'intérieur sur la vente et les taxes d'Etat et de ville de 1899 au dessus et en plus de son enchère. Un dépôt comptant de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Joseph Duvigneaud, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 juil—16 23 30 - aout 6 12 au 17

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Splendide Propriété Commerciale,

No 610 rue Bienville, entre la rue Chartres et le Passage de la Bourse.

Un Cottage Double, Nos 1450 et 1452 rue Nord Claiborne, entre Columbus et Kerlerec. Une Résidence à deux étages, No 825 rue Barracks, entre Dauphine et Bourbon. Cotts Double Nos 1743 et 1745 avenue St Bernard, coin Roman.

Succession George Muller.

No 58,136—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, bureau, No 821 rue Gravier—JEUDI le 3 août 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 23 juin 1899, par l'Honorable Fred D King, juge de la Cour Civile de District, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec une bâtisse à trois étages en briques et autres améliorations, droits, voies, privilèges et servitudes qui s'y trouvent ou y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bienville, Chartres, Douane et Royale, désigné par le No 45, mesurant 25 pieds de face à la rue Bienville sur 79 pieds 11 pouces de profondeur, le tout en mesure anglaise

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages avec toit ardoisé, contenant corridor d'entrée et d'escalier, salon, salle à manger, cuisine et trois chambres à coucher, galeries de devant et de côté sur le premier étage, cuve, etc, dans la cour, trottoir, allée, cour pavés, gaz partout, murs bien tapissés.

4° Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues St Bernard et London et les rues Solidelle, Nouvelle Orléans et Prosper, sur un plan par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 27 avril 1875 attaché à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire de cette ville, le 29 juin 1875, désignés comme lots Nos 10 et 11, lesdits lots de terre mesurant comme suit : Lot No 11, 40 pieds 10 pouces et 4 lignes de face sur l'avenue London, 91 pieds 1 ligne de profondeur et de face sur la rue Solidelle, 100 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot No 10, 18 pieds 6 pouces de largeur dans le fond, lot No 10 mesurant 34 pieds de face sur l'avenue St Bernard, 100 pieds de profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No 9, 100 pieds 10 pouces sur la ligne de côté le séparant du lot No 11, et 18 pieds 7 pouces dans le fond, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, passages, privilèges, servitudes, dépendances, à cela appartenant ou en quelque sorte en dépendant.

Les améliorations comprennent un cottage double à toit ardoisé, chaque côté, contenant trois chambres, dans les cours sont deux cuves et cuisine séparée.

Conditions—Un tiers comptant, la balance en un et deux ans devant être représenté par privilège de vendeur ou billets hypothécaires garantis par toutes les clauses usuelles de sécurité et portant intérêt au taux de 6 0/0 par an à partir de la maturité au paiement, le dits actes de vente et tous les timbres du Revenu aux frais des acquéreurs pardevant André W Seguin, notaire. Les acquéreurs devant payer comptant un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication et payer les taxes de 1899.

J. D Seguin, avocat.
2 juil—2 9 16 23 30 à date.

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLIE

Résidence - Cottage

7710 RUE MAPLE,

SUR DEUX LOTS DE TERRE.

Succession d'Eugène Gandinese

No 58,851—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 138 rue Carendelet—

JEUDI, 27 juin 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 19 juin 1899 de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci après décrite, à savoir—

La jolie résidence cottage simple en bois No 7710 rue Maple, dans le septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Maple (autrefois Deuxième) Hampson, Adams et Burdette, retirée de la banquette, sans une barrière en fer, contenant galerie, vestibule au centre, cinq chambres, chambre à bain, office, et hangar et citerne. Sur le côté il y a assez de terrain pour construire des améliorations additionnelles